

AIERG

*Association Intercommunale
pour l'Epuration Région
Grandson*

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL SEANCE DU CONSEIL INTERCOMMUNAL Mercredi 2 avril 2025 à Giez

A l'attention des communes membres de l'AIERG et pour affichage au pilier public

**Présidence :
Monsieur Antonio Vialatte**

Dans sa séance du 2 avril 2025,

Le Conseil intercommunal de l'AIERG,

- sur proposition du comité directeur,
- ayant pris connaissance du préavis n° 40/25 relatif aux comptes 2024 de l'AIERG
- ouï le rapport de la commission de gestion,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

Décide :

d'accepter les comptes 2024 de l'AIERG tels que présentés

- sur proposition du comité directeur,
- ayant pris connaissance du préavis n° 41/25 relatif au rapport de gestion 2024 de l'AIERG
- ouï le rapport de la commission de gestion,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

Décide :

d'accepter le rapport de gestion 2024 de l'AIERG tel que présenté

- sur proposition du comité directeur,
- ayant pris connaissance du préavis n° 42/25 relatif à la demande d'un crédit d'investissement pour la participation de l'AIERG aux travaux d'assainissement de la conduite d'eaux usées Merveilleuse-Grandsonnet
- ouï le rapport de la commission de gestion,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

Décide :

1. D'autoriser le Comité directeur à financer la part prévue de l'assainissement de la conduite Merveilleuse-Grandsonnet
2. D'accorder à cet effet un crédit d'investissement de CHF 203'000.-
3. D'autoriser ce financement par un emprunt bancaire et amorti sur 30 ans

- sur proposition du comité directeur,
- ayant pris connaissance du préavis n° 43/25 relatif à la demande d'adoption du règlement du Conseil intercommunal
- ouï le rapport de la commission de gestion,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

Décide :

1. D'accepter le règlement amendé
2. De charger le Comité de direction de transmettre ce règlement à la Cheffe du Département des institutions et du territoire pour approbation

Ainsi fait en séance du Conseil intercommunal de l'AIERG, le 2 avril 2025

**ASSOCIATION INTERCOMMUNALE
POUR L'EPURATION REGION GRANDSON**

Le Président



Antonio Vialatte

La Secrétaire



Virginie Lénart